

Réf: Dossier N° 059392

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAWALLY »

Siège social Abidjan, Bingerville, RESIDENCE ARCHANGE
QUARTIER SEBIA-YAO VILLA 55, Lot 55, Ilot 06

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/01/2022 reçus par Me Kouadio-Bhegini kpakibo herman , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 14/01/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAWALLY »

Objet : L'ACQUISITION-LA MISE EN VALEUR -LA PROMOTION-LA GERANCE-LA GESTION- L'ADMINISTRATION-L'EXPLOITATION PAR BAIL-LA MISE OU LA PRISE EN LOCATION DE TOUS BIENS IMMOBILIERS;

LA CONSTRUCTION DE TOUT IMMEUBLE OU BATIMENT ET LA PROMOTION IMMOBILIERE;

L'IMPORTATION DE TOUS MATERIAUX ET MATERIELS DE CONSTRUCTION;

ET GENERALEMENT -TOUTES OPERATIONS DE NATURE A FACILITER LES OBJECTIFS QUI VIENNENT D'ETRE DEFINIS, POURVU QU'ELLES NE MODIFIENT PAS LE CARACTERE CIVIL DE LA SOCIETE.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, RESIDENCE ARCHANGE
QUARTIER SEBIA-YAO VILLA 55, Lot 55, Ilot 06

Dirigeant(s) : M SILUE FOUNGNIGUETENE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00019 du 27/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03483/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

